

28/10/2014

Dix priorités pour stimuler les investissements, la croissance et l'emploi



PRÉAMBULE

Plus de compétitivité pour une meilleure Europe

L'Europe est à la croisée des chemins et le début de ce nouveau cycle politique européen offre une occasion unique à l'UE et aux décideurs nationaux de redéfinir les priorités de l'Union européenne.

Une croissance faible, un taux de chômage obstinément élevé qui touche particulièrement les jeunes, des finances publiques non viables ainsi qu'une inflation faible et des tensions géopolitiques suscitent des craintes de stagnation chronique dans l'Union européenne.

La croissance et la création d'emplois générées par le secteur privé sont essentielles pour construire une meilleure Europe. Il est nécessaire de régler la question des coûts excessifs et des charges réglementaires et administratives inutiles qui bloquent les investissements créateurs d'emplois.

La structure rationalisée de la nouvelle Commission est une base prometteuse pour s'attaquer aux causes profondes des problèmes sociaux et économiques de l'Europe.

Il faut passer des paroles aux actes de toute urgence.

La compétitivité doit être au centre du processus décisionnel si nous voulons vraiment améliorer l'environnement économique et construire une base industrielle forte et innovante avec des retombées positives dans tous les secteurs économiques et un marché unique des biens et services performant.

Les entreprises européennes croient fermement à l'Union européenne et veulent investir en Europe. BUSINESSEUROPE et ses membres sont totalement engagés dans la construction d'une Europe dynamique capable de faire des choix audacieux et de mettre en œuvre un programme politique cohérent.

Nous sommes impatients de travailler de façon constructive avec la nouvelle Commission européenne ainsi qu'avec le Conseil et le Parlement européen afin de concevoir des politiques qui répondront aux aspirations des entreprises et des citoyens.



Emma Marcegaglia



Markus J. Beyrer

AMÉLIORER LA COMPÉTITIVITÉ POUR AUGMENTER LA CROISSANCE ET LES EMPLOIS

Défis

L'Europe est l'économie de marché la plus axée sur le social dans le monde mais nos acquis sociaux ne peuvent être maintenus qu'avec plus de croissance et d'emplois. Et pourtant, le chômage, en particulier celui des jeunes (21,6 %), reste bien trop élevé. Le seul moyen fiable d'assurer la prospérité est de mettre en place des réformes qui créeront un cercle vertueux entre une compétitivité améliorée, une croissance accrue et des créations d'emplois supplémentaires.

Ces cinq dernières années, l'Union européenne a perdu plus de 6 millions d'emplois par rapport à environ 1 million aux États-Unis et au Japon. En outre, la part de l'UE dans les flux mondiaux d'investissements étrangers directs a diminué de 24 % en 2012 par rapport à 40 % en 2000. Cela compromet les perspectives en matière de croissance et d'emplois.

Président Juncker a souligné avec raison que *« ce sont principalement les entreprises et non les gouvernements ou les institutions européennes qui créent des emplois. »* Pour investir en Europe, les entreprises ont besoin d'un environnement économique propice aux affaires.

L'Union européenne et ses états membres doivent faire de la compétitivité leur priorité si nous voulons un avenir meilleur pour les jeunes générations particulièrement touchées par le chômage.

L'Europe perd du terrain pour les raisons suivantes :

- la charge fiscale totale en pourcentage du PIB de l'UE est 50 % plus élevée qu'aux États-Unis et 30 % plus élevée qu'au Japon ;
- les prélèvements fiscaux moyens sur les revenus faibles sont 40 % plus élevés dans l'UE qu'aux États-Unis et au Japon ;
- les exigences administratives pour démarrer une nouvelle entreprise sont trois fois plus lourdes que dans les économies développées concurrentes, comme les États-Unis ;
- les prix de l'énergie sont trop élevés : les prix de l'électricité de l'UE sont plus du double de ceux des États-Unis et de la Russie et 20 % plus élevés qu'en Chine, et l'industrie européenne paie 3 à 4 fois plus cher les prix du gaz que les entreprises américaines, indiennes ou russes ;
- l'écart en matière de R&D entre l'UE et les concurrents se creuse : avec les États-Unis, il s'élève à 100 milliards de dollars par an en 2014 et la Chine va dépasser l'UE en termes d'intensité de recherche et développement, suivie par le Japon, la Corée du Sud et les États-Unis ;
- nos résultats en matière d'éducation et de formation s'affaiblissent face à nos concurrents principaux qui progressent rapidement alors que l'Europe est confrontée à des inadéquations structurelles entre les compétences disponibles et les compétences nécessaires ;
- l'accès au financement est limité : les encours de crédits auprès d'entreprises par les banques de la zone euro ont chuté d'environ 10 % entre le début 2012 et la fin 2013.

BUSINESSEUROPE a identifié 10 priorités destinées à améliorer le climat d'investissement et à encourager l'esprit d'entreprise, vecteur de création d'emplois. Elles doivent être mises en œuvre rapidement.

Dix priorités pour 2014-2019

1. **L'Union européenne devra faire de la compétitivité sa priorité et disposer d'une meilleure législation** : elle doit faire des choix audacieux pour se concentrer sur les défis principaux qui demandent des réponses pan-européennes, elle doit éviter les problèmes de moindre importance ou les problèmes pouvant être résolus plus efficacement au niveau national, elle doit se tourner vers l'extérieur, s'occuper des implications des mesures stratégiques dans la compétitivité-prix et hors-prix, et appliquer le principe de la proportionnalité.
2. **L'Union européenne aura besoin d'une meilleure gouvernance** et la nouvelle structure de la Commission européenne devra proposer des outils visant à garantir la cohérence complète des politiques de l'UE en surveillant les progrès faits pour réduire l'écart avec les concurrents principaux dans des domaines stratégiques essentiels, tels que les prix de l'énergie, les marges bénéficiaires des entreprises, le coût total de la main d'œuvre, la productivité, le poids des taxes et impôts, la charge réglementaire, etc.
3. **L'Union européenne devra renforcer sa base industrielle** et atteindre pleinement l'objectif de produire au moins 20 % de son PIB dans l'industrie d'ici 2020 car cela aura des répercussions positives sur l'emploi et la croissance dans tous les secteurs de l'économie, y compris les services.
4. **L'Union européenne devra développer plus profondément son marché unique** en accordant une attention particulière aux questions ayant des répercussions importantes sur le développement économique et social futur, plus particulièrement la fragmentation juridique portant notamment atteinte au développement complet de l'économie numérique, les disparités injustifiées des entreprises dans leur accès au financement à travers l'UE, les liaisons d'infrastructures manquantes ou les lacunes lors de la mise en œuvre de la directive sur les services.
5. **L'Union européenne devra assurer un meilleur accès aux marchés internationaux** en accélérant son programme de commerce extérieur dans un esprit de réciprocité, au moyen de la suppression des barrières tarifaires et non-tarifaires, de l'amélioration de la cohérence réglementaire et la coopération en matière de réglementation, de la simplification des procédures commerciales, la promotion des environnements favorables à l'investissement, et en s'assurant que les pratiques commerciales restrictives dans les marchés tiers sont prises en compte efficacement. Il est également important de mettre en place des règles qui permettent de traiter efficacement les pratiques commerciales déloyales afin de garantir équilibre et équité sur les marchés.
6. **L'Union européenne devra assurer le bon fonctionnement de l'UEM** en faisant en sorte que les états membres respectent leur engagement de mener à bien les réformes structurelles nécessaires tout en renforçant leurs finances publiques par des réductions des dépenses publiques qui privilégient les investissements plutôt que par des hausses d'impôts.
7. **L'Union européenne devra encourager la modernisation des marchés du travail, de l'éducation, de la formation et de la protection sociale** afin de supprimer les obstacles à la création d'emplois, résoudre l'inadéquation des compétences, faciliter l'intégration des nouveaux venus sur le marché du travail et encourager la mobilité professionnelle et géographique.

8. **L'Union européenne devra améliorer l'accès aux financements des entreprises, particulièrement des PME** en mettant en œuvre l'union bancaire et en l'associant avec une réglementation prudentielle équilibrée qui élimine les fragmentations sur le marché financier de l'UE, renforce la stabilité et améliore la capacité de prêts bancaires. Nous devons simultanément développer des alternatives aux prêts bancaires, notamment le capital risque, les obligations d'entreprises et le financement participatif (crowdfunding), et mieux utiliser le budget de l'UE et les ressources de la BEI.
9. **L'Union européenne devra prendre des mesures fermes pour atteindre des prix compétitifs et garantir l'accès à l'énergie** en favorisant un accord international ambitieux sur le climat tout en s'assurant que l'UE ne se retrouve pas comme leader solitaire, en considérant le système d'échange de quotas d'émission de gaz à effet de serre de l'UE comme le seul instrument de l'UE pour la décarbonisation, en garantissant des compensations appropriées aux industries exposées à la concurrence globale et en diversifiant les sources énergétiques de l'Europe, à la fois au niveau domestique et extérieur et en développant des infrastructures énergétiques et une interconnexion des réseaux transfrontaliers pour réaliser le marché unique de l'énergie.
10. **L'Union européenne devra retrouver sa place de leader mondial en matière d'innovation** en associant l'accroissement de l'investissement en R&D avec une approche plus qualitative, en élaborant une vraie culture de l'innovation et des politiques basées sur des données scientifiques, en encourageant la gestion des risques raisonnables plutôt qu'en privilégiant le principe de précaution, en supprimant les obstacles à la commercialisation des résultats de recherche, en développant les pôles d'innovation et les réseaux entre entreprises et instituts de recherche, en améliorant le cadre réglementaire en faveur de l'innovation et en rationalisant le labyrinthe des mécanismes de financement de l'UE.

La réduction des formalités administratives et réglementaires est un moyen rentable de mener à bien des réformes. L'Union européenne devra moins légiférer mais d'une meilleure façon. Les états membres devront également simplifier leurs cadres réglementaires nationaux. Montrer que les choses ont changé en pratique est essentiel au début d'un nouveau cycle politique européen. De plus amples détails sont donnés dans les chapitres 1 à 9 de ce document.

10 actions à mener la première année

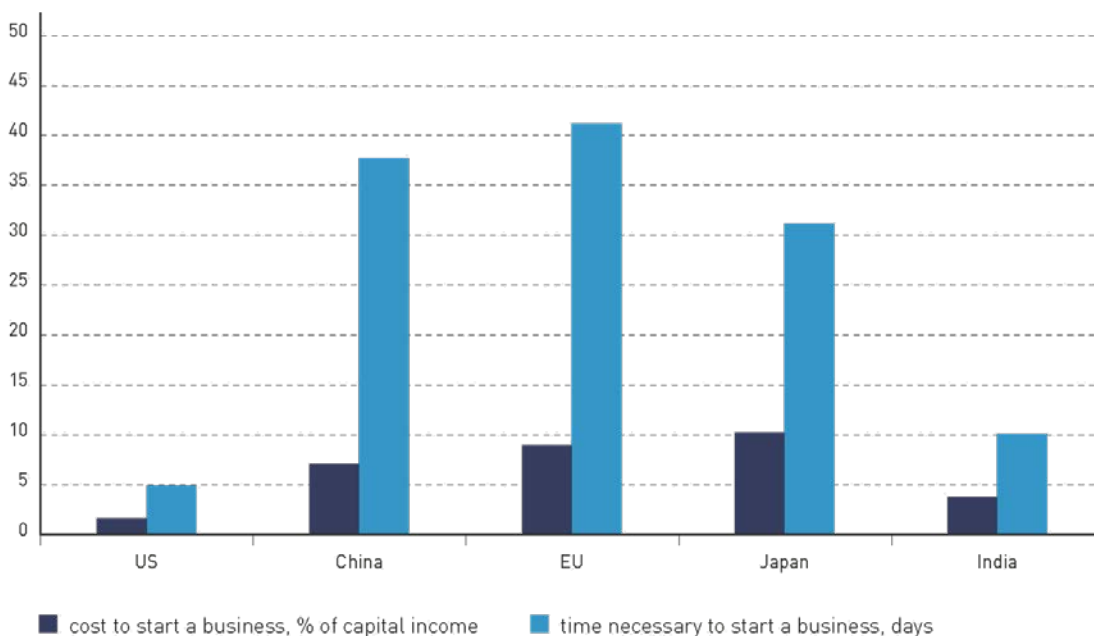
BUSINESSEUROPE exhorte la nouvelle Commission européenne à travailler en étroite collaboration avec le Parlement européen, le Conseil et tous les états membres afin de mener à bien les 10 mesures clés suivantes pendant la première année :

1. mettre en place rapidement la nouvelle structure de la Commission européenne pour mieux coordonner les actions de tous les commissaires et mettre vraiment l'accent sur la compétitivité dans toutes les nouvelles propositions européennes dès le premier jour ;
2. présenter le plan d'investissement européen annoncé en s'assurant qu'il améliore l'accès au financement pour les entreprises et, simultanément, assurer une bonne mise en œuvre des mécanismes adoptés de l'union bancaire ;
3. atteindre complètement l'objectif de produire au moins 20 % du PIB de l'UE dans l'industrie d'ici 2020 et définir une feuille de route efficace permettant au Conseil de l'UE de statuer sur une rationalisation de la compétitivité industrielle dans toutes les politiques de l'UE ;
4. présenter un paquet législatif énergie climat EU 2030 souple, susceptible d'être adapté aux résultats des négociations internationales de Paris en 2015 et à la réforme du système d'échange de quotas d'émission de l'Union européenne de l'après 2020 afin que le SEQE soit le seul instrument de décarbonisation de l'industrie ;
5. travailler à la conclusion d'un partenariat transatlantique de commerce et d'investissement ambitieux traitant à la fois des barrières tarifaires et non-tarifaires, y compris les restrictions à l'exportation, la promotion de la coopération en matière de réglementation, les meilleures méthodes de protection de l'investissement et l'accès équitable aux marchés publics tant au niveau fédéral que national ;
6. surveiller de près le réexamen de la stratégie Europe 2020 afin d'élaborer un processus de coordination des politiques économiques simplifié et ciblé suivi par une mise en œuvre réelle de réformes visant à soutenir la croissance dans les états membres ;
7. trouver le juste équilibre entre la protection de la vie privée des citoyens et la libre circulation des données lors de la définition de la stratégie à long terme du marché unique du numérique afin de permettre à l'Europe de valoriser le potentiel énorme découlant de l'utilisation de grands volumes de données ;
8. établir un consensus sur un cadre européen des réformes sur le marché du travail national fondé sur les principes du Conseil concernant la flexicurité, et soutenir ce consensus avec une approche favorable aux réformes à l'égard des politiques sociales et de l'emploi dans l'UE visant à améliorer la croissance et la création d'emplois ;
9. fournir sans délai le programme d'amélioration de la législation via la prise de décisions politiques sur la base d'éléments concrets et l'amélioration de l'évaluation d'impact ex-ante et ex-post en prenant en compte les effets cumulés de la législation ;

10. expliquer clairement la vision générale de la direction à prendre pour l'UE d'ici 2020 dans un programme cohérent et pluriannuel qui donne la priorité à la compétitivité, la croissance et l'emploi.
-

Chapitre 1 Une meilleure gouvernance pour garantir une action rapide et cohérente

COST AND TIME TO START A NEW BUSINESS IN 2013



Source: World Bank.

Des mesures essentielles ont été prises pour jeter les bases de l'intégration de la compétitivité dans toutes les politiques de l'UE en 2014. Le Conseil européen de printemps a donné son accord sur les grandes lignes, ce qui nécessite un changement dans la gouvernance européenne et ses processus de prise de décision ainsi qu'une réorganisation structurelle des institutions européennes.

Les orientations politiques du Président Juncker pour la prochaine Commission et la structure de la nouvelle Commission européenne constituent une base encourageante. Il faut envoyer des signaux clairs pour montrer que les paroles se traduisent par des actes.

Les **nouveaux outils internes de gouvernance de la Commission européenne doivent être complètement mobilisés** pour garantir une véritable intégration de la compétitivité dans toutes les politiques de l'UE dès le départ et accorder de prime abord une priorité systématique à la compétitivité sous la direction dynamique du Président, soutenu par le premier vice-président et tous les vice-présidents qui s'emploient à améliorer la coordination entre tous les commissaires.

Le **Conseil devra agir comme gardien de la compétitivité**. Ayant posé le décor en mars 2014, le Conseil de l'UE devra évaluer annuellement l'état d'avancement à chaque session de printemps du Conseil européen, en s'appuyant sur les rapports de la Commission européenne et du Conseil « Compétitivité ». Ce dernier devra devenir un véritable gardien de la compétitivité, en débattant et en opposant son veto sur les initiatives de l'UE qui risqueraient d'entraver la compétitivité de l'industrie, en s'assurant que les autres formations du Conseil reconnaissent la nécessité de prendre en compte l'impact des nouvelles initiatives politiques sur la compétitivité et en s'exprimant franchement sur tous les sujets importants relatifs à la compétitivité avec le soutien d'un groupe de haut niveau sur la compétitivité et la croissance renforcé.

L'Union européenne devra améliorer ses analyses d'impact en autorisant les parties prenantes à remédier aux lacunes constatées et en créant un organisme indépendant au niveau européen dont le rôle sera de vérifier systématiquement les analyses d'impact de toutes les nouvelles propositions de l'UE et des modifications ultérieures, renforçant ainsi la crédibilité de l'exercice. En ce qui concerne les nouvelles initiatives législatives, l'examen de l'incidence sur la compétitivité, dont le test PME, doit devenir partie intégrante de l'évaluation d'impact ex-ante, et l'effet cumulatif de la réglementation doit être mesuré en tenant dûment compte des comparaisons internationales.

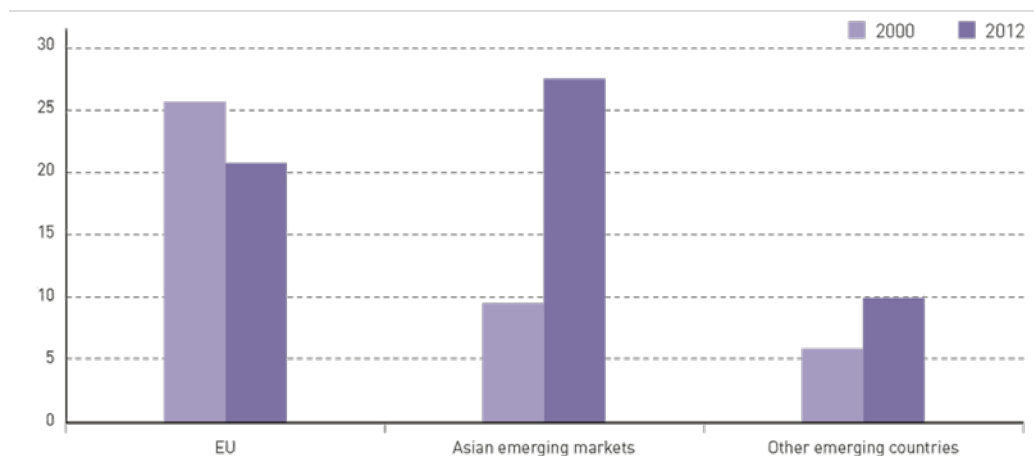
L'Union européenne devra tenir sa promesse d'améliorer la réglementation en définissant un nouvel objectif d'allègement de la réglementation européenne. Cela doit être un objectif absolu, absorbant des coûts réglementaires résultant de la nouvelle législation par des réductions de coûts réglementaires existants. Outre la mise en œuvre du programme pour une réglementation affûtée et performante (programme REFIT), les règles incohérentes excessivement lourdes ou obsolètes identifiées par l'évaluation ex-post des règlements de l'UE doivent être rapidement supprimées.

Les états membres devront inclure aussi la dimension de compétitivité au niveau national en améliorant la mise en œuvre des recommandations nationales spécifiques adoptées, en évitant la surréglementation lors de la transposition de la législation européenne et en appliquant le « Small Business Act » pour améliorer l'environnement des entreprises.

Le budget de l'UE devra se réorienter plus fermement vers la compétitivité en optimisant les synergies entre l'UE et les programmes de la BEI et entre les ressources nationales et celles de l'UE au titre de l'actuel cadre financier pluriannuel (CFP). En outre, il est nécessaire de renforcer les moyens alloués aux programmes de création d'emplois, de croissance et de compétitivité à l'occasion du réexamen à mi-parcours du CFP.

Chapitre 2 Une base industrielle forte avec des retombées positives dans tous les secteurs

Part mondiale de la valeur ajoutée des activités manufacturières (%)



Source: UN [2013], OECD [2013], Eurostat [2013], calculations by IW

Depuis 2008, la production manufacturière européenne a diminué de 12,4 % et 3,8 millions d'emplois industriels ont disparu en Europe. Pendant la seule année 2013, la part du secteur manufacturier dans le PIB a perdu un point de pourcentage, passant à 15,1 %. Cela représente une grave menace pour les perspectives futures de croissance et de création d'emplois dans tous les secteurs économiques, y compris les services.

L'Union européenne devra mettre en œuvre une politique industrielle cohérente pour renforcer sa base industrielle. Cette approche est essentielle pour augmenter le potentiel de croissance en Europe et stimuler l'emploi. Les conclusions du Conseil européen de mars constituent une étape positive vers cela et la feuille de route à venir de la politique industrielle de la Commission devra la mettre en pratique.

Le Conseil européen devra poursuivre l'objectif d'atteindre au moins 20 % du PIB de l'UE issu de l'industrie d'ici 2020, comme le propose la Commission, et faire les changements de gouvernance de l'UE nécessaires pour combler le fossé entre les bonnes intentions proclamées au sujet de la compétitivité et les actions concrètes.

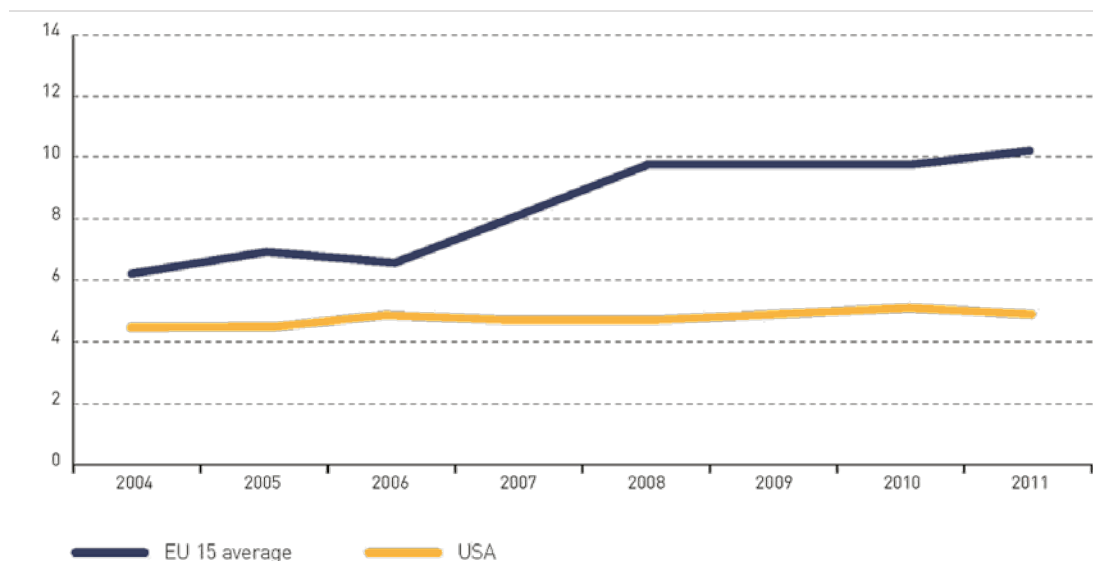
L'Union européenne devra permettre et encourager une meilleure intégration des entreprises industrielles européennes dans les chaînes de valeur mondiales plutôt que de craindre leur internationalisation. Cela permettra aux entreprises européennes d'être plus compétitives dans l'économie mondiale et d'améliorer l'attractivité de l'Europe en tant que lieu favorable à l'investissement, et d'apporter des bénéfices à la société européenne dans son ensemble.

L'Union européenne devra renforcer les synergies entre le secteur manufacturier et les services en soutenant la compétitivité des services qui sont de la plus haute importance pour l'industrie.

La Commission européenne devra renforcer son travail sur les secteurs industriels ayant un potentiel de croissance et qui sont confrontés à des difficultés en matière de compétitivité.

Chapitre 3 Donner la priorité à des prix compétitifs et à un accès garanti à l'énergie

Évolution des prix de l'électricité pour le secteur industriel (€ cents/kWh)



Source: International Energy Agency, energy prices and taxes [derived from DECC, 2013]

La politique de l'UE en matière d'énergie et de climat doit s'aligner sur ses ambitions industrielles. Des tarifs énergétiques élevés ont des répercussions importantes sur la compétitivité internationale de l'Europe et la viabilité de la chaîne de valeur industrielle de l'Europe entière. Cela représente un enjeu majeur pour les 52 millions de citoyens dont le travail dépend directement ou indirectement de la production industrielle.

L'Union européenne devra améliorer l'équilibre du paquet énergie et climat 2030 et s'assurer que la compétitivité, la sécurité de l'approvisionnement et les objectifs sur le climat sont mis sur un pied d'égalité. Tout en préconisant un accord international ambitieux sur le climat, l'UE devra prendre la décision finale sur le paquet législatif 2030 en tenant compte des résultats de la conférence sur le climat des Nations Unies à Paris en 2015. Cela permettra des adaptations à la lumière des engagements pris par les autres grandes économies sans retarder considérablement l'adoption de la législation sur l'énergie et le climat 2030 de l'UE.

L'Union européenne devra réformer le système d'échange de quotas d'émission de l'UE après 2020 en instituant le SEQUE comme seul instrument de l'UE pour la décarbonisation de l'industrie. La nouvelle Commission devra proposer un paquet de réformes complet, dont une proposition législative pour un régime de fuite de carbone abondant à la fois coûts directs et indirects et en intégrant la proposition de la stabilité du marché actuel. Il est essentiel que les installations les plus performantes en matière de CO₂ face au risque de fuite de carbone ne soient pas affectées par des coûts de réduction des émissions supplémentaires.

L'Union européenne devra veiller à la bonne application des lignes directrices des aides d'État de l'énergie et de l'environnement jusqu'à ce qu'un régime d'indemnisation au niveau de l'UE pour les politiques de décarbonisation soit adopté, en minimisant les distorsions de concurrence au sein du marché unique, tout en autorisant des mesures qui compensent entièrement les répercussions sur les coûts des politiques de décarbonisation sur les secteurs à forte intensité d'énergie. Ce nouveau régime doit garantir l'élimination en

temps et en heure des régimes de soutien nationaux pour les technologies d'énergies renouvelables matures.

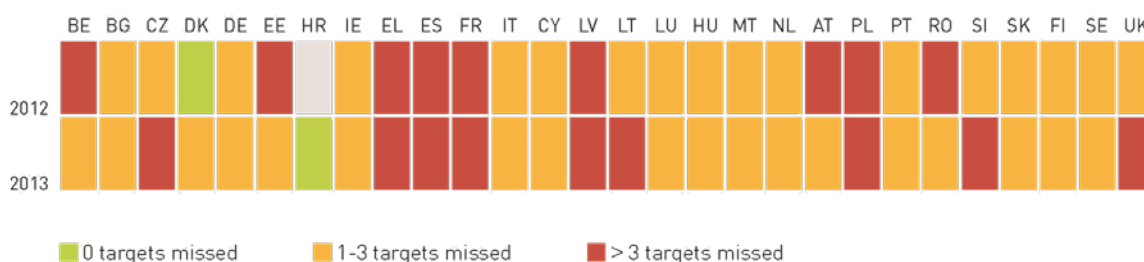
L'Union européenne devra poursuivre une stratégie de sécurité énergétique ferme en diversifiant les sources d'énergie à la fois nationales et internationales. L'efficacité énergétique est cruciale et nécessite la poursuite des investissements, en particulier dans le secteur de la construction, mais elle ne suffit pas. L'Europe doit développer toutes les sources d'énergie, y compris les sources non conventionnelles potentiellement très avantageuses comme le gaz de schiste. Au niveau international, l'UE devrait utiliser les accords commerciaux pour développer des sources nouvelles et plus fiables.

L'Union européenne devra accélérer la création d'un marché unique véritablement ouvert pour l'énergie pour l'ensemble des 28 États membres de l'UE en renforçant l'intégration et la libéralisation des marchés de l'énergie et en favorisant le développement d'infrastructures énergétiques et d'interconnexion des réseaux transfrontaliers et donnant ainsi à l'Europe un accès à de nouvelles sources d'énergie sûres.

Chapitre 4 Construire l'économie numérique et lutter contre la fragmentation du marché unique dans des domaines stratégiques

Mise en œuvre des objectifs du marché intérieur (services, services financiers, transport, numérique, énergie)

INTERNAL MARKET ENFORCEMENT (IN SERVICES, FINANCIAL SERVICES, TRANSPORT, DIGITAL, ENERGY)



Le marché unique a permis de créer près de 3 millions de nouveaux emplois et a ajouté environ 5 % au revenu de chaque citoyen européen depuis 1992. Cependant, les entreprises sont toujours confrontées à des obstacles pour les activités transfrontalières. Il est essentiel pour l'emploi et la croissance de poursuivre l'intégration du marché unique, ce qui peut être réalisé dans de nombreux cas grâce à une meilleure mise en œuvre et application des règles communautaires en vigueur, en ne légiférant qu'en cas d'absolue nécessité. Cependant, l'amélioration du marché unique exige aussi la suppression des charges administratives inutiles, face à la fragmentation juridique pour accroître la sécurité juridique, l'investissement dans les transports, l'énergie et l'infrastructure informatique, et le renforcement du développement de l'économie numérique.

L'Union européenne devra faciliter la numérisation de son économie. Toutes les nouvelles mesures politiques européennes devront donc être également considérées du point de vue de leur capacité à encourager ou à faire obstacle à la numérisation. La fragmentation concernant le traitement de la TVA dans l'e-commerce, la protection des consommateurs et des données doit être abordée. Pour permettre l'utilisation de gros volumes de données et l'innovation, le cadre européen doit trouver le juste équilibre entre la protection des consommateurs et l'utilisation légitime des données par les entreprises, offrir des dispositions de « droit à l'oubli numérique » fiables, et être soutenu par un système à guichet unique efficace.

L'Union européenne devra favoriser l'investissement dans les infrastructures et les réseaux dans le cadre du plan d'investissement public et privé de 300 milliards d'euros en tenant compte du fait que les entreprises ont besoin d'un environnement réglementaire stable et favorable à l'innovation qui crée les bonnes motivations pour investir, en encourageant les partenariats publics-privés, et en tirant pleinement parti à la fois du mécanisme pour l'interconnexion en Europe et des obligations liées à des projets.

L'Union européenne devra renforcer les services transfrontaliers grâce à une meilleure mise en œuvre de la directive de 2006 sur les services, à savoir supprimer des exigences discriminatoires telles que les conditions de séjour ou les examens des besoins économiques, ainsi que les obstacles qui subsistent en dehors de la compétence de la directive sur les services comme les pressions sur la mobilité des entreprises et les normes nationales incompatibles, améliorer la reconnaissance des qualifications professionnelles et diminuer la quantité de professions réglementées, investir dans des guichets uniques, etc. En outre, l'UE devra adopter rapidement le quatrième paquet ferroviaire et le paquet ciel

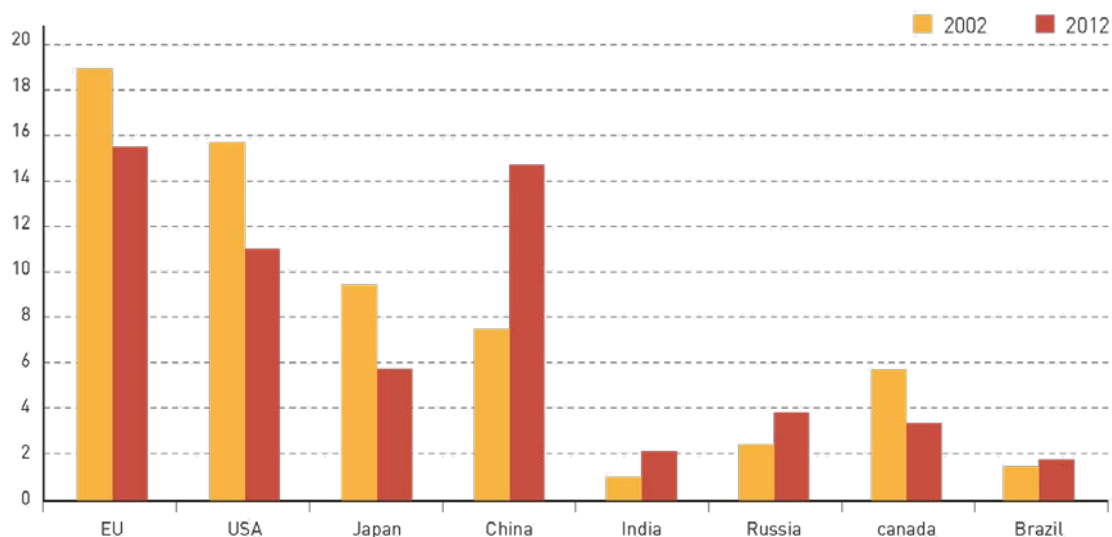
unique 2+ car le coût et l'efficacité des services de transport affectent directement l'industrie et la compétitivité des entreprises européennes.

L'Union européenne devra libérer le potentiel inexploité des biens en supprimant les exigences nationales en matière de produits ou de tests tels que les registres obligatoires, en développant un système de surveillance du marché plus concerté à travers l'Europe qui se traduira par un renforcement des contrôles à toutes les frontières extérieures, une application équilibrée du principe de précaution et des normes de qualité pertinentes adaptées au marché, qui restent volontaires et tiennent compte des normes internationalement reconnues. Ceci doit être réalisé tout en maintenant un cadre réglementaire clair, stable et prévisible.

Chapitre 5 Améliorer l'accès aux marchés mondiaux via un programme commercial ambitieux

Part des différents pays dans le commerce mondial

SHARE OF DIFFERENT COUNTRIES IN WORLD TRADE



Source: Eurostat

Le déclin relatif de la part de l'Europe dans le commerce mondial sape l'emploi. Un emploi européen sur dix dépend des exportations. Conclure des accords commerciaux ambitieux avec les pays partenaires stratégiques est essentiel pour la prospérité des citoyens européens. Grâce au partenariat transatlantique de commerce et d'investissement, il est prévu qu'un ménage européen moyen gagnerait 545 € de plus par an, que l'économie de l'UE serait stimulée de 120 milliards d'euros par an et que 1,3 million d'emplois supplémentaires seraient créés en UE dans les 10 prochaines années.

L'Union européenne devra déboucher sur un accord TTIP ambitieux et complet visant à éliminer les barrières tarifaires et non tarifaires. La suppression complète des droits, la convergence et la cohérence réglementaires par une coopération accrue, un accès juste et équitable aux marchés publics, la levée de toutes les restrictions à l'exportation sur l'énergie et les matières premières, la simplification des procédures douanières et notamment un mécanisme très élaboré pour protéger l'investissement font partie des priorités des entreprises. Le TTIP conduira éventuellement à la mise en place de règles et de normes d'envergure mondiale dans un certain nombre de domaines, parmi lesquels la sécurité des produits, l'environnement, le social, les investissements ou les marchés publics, qui pourront ensuite être intégrés dans d'autres accords bilatéraux et multilatéraux.

L'Union européenne devra négocier un accord de premier plan avec le Japon pour éliminer les entraves au commerce et pour inclure des mécanismes novateurs visant à éviter les risques d'obstacles à venir dans un certain nombre de domaines, dont les normes, les marchés publics, les services ou les investissements, et à faciliter un dialogue continu entre les autorités publiques et les entreprises.

L'Union européenne devra promouvoir le développement économique et la stabilité politique dans les pays du partenariat oriental. L'application des accords de libre-échange approfondis et complets permettra d'améliorer le climat général des affaires et de stimuler les investissements bilatéraux en renforçant la cohésion économique et sociale et

en resserrant les liens avec l'UE. En parallèle, nous devons poursuivre le dialogue avec la Russie, acteur économique et politique important dans la région.

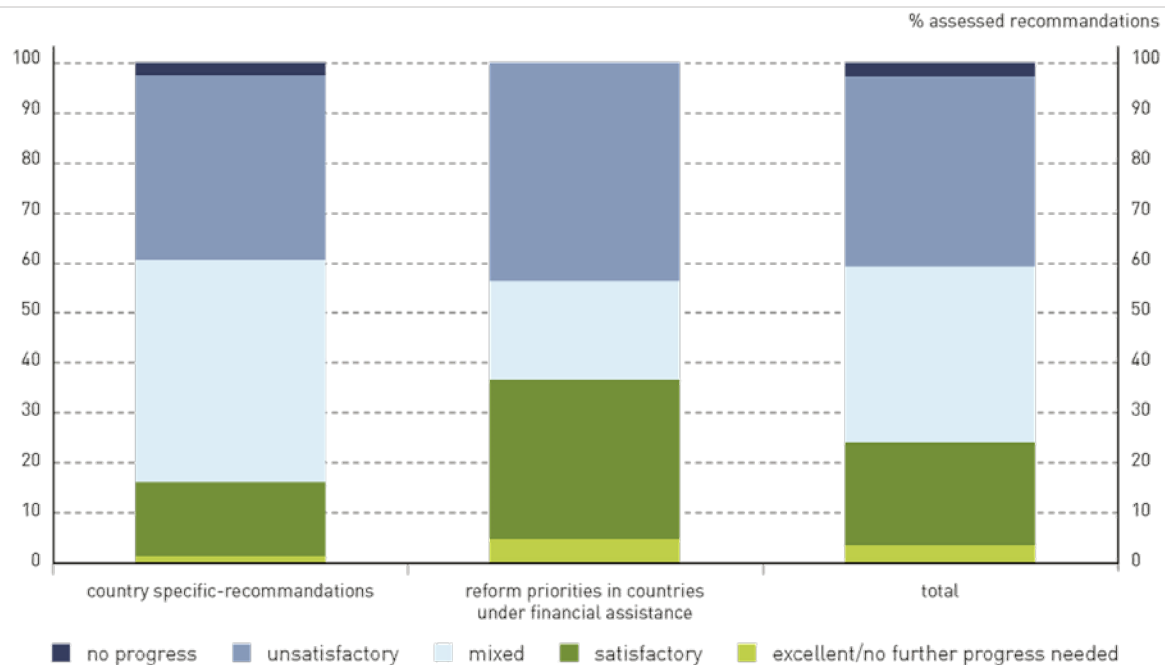
L'Union européenne devra améliorer efficacement l'accès aux marchés des économies émergentes. L'UE négocie actuellement avec les grandes économies émergentes comme la Chine, l'Inde ou le Mercosur. Ce sont des marchés importants et nous devons poursuivre nos efforts pour améliorer les conditions d'accès pour nos entreprises, en recherchant des solutions originales pour résoudre les questions de barrières tarifaires et non tarifaires qui posent problème depuis longtemps et garantir un niveau élevé de protection des investissements. Dans le même temps, l'UE devra surveiller la mise en œuvre des accords commerciaux conclus avec l'Amérique latine et renforcer ses relations avec les pays africains par la conclusion d'accords de partenariats économiques.

L'Union européenne devra continuer à soutenir l'OMC dans son rôle de gardien du libre-échange en s'assurant que le « paquet de Bali » est effectivement mis en œuvre, en particulier l'Accord sur la facilitation des échanges. Dans le même temps, elle devra essayer de parvenir à un accord sur les questions de Doha en cours. L'OMC devra être à la pointe de la libéralisation, en développant une réponse efficace à un environnement commercial en mutation, y compris pour les services.

L'Union européenne devra travailler à des conditions commerciales plus ouvertes et plus équitables. Elle devra s'assurer que la stratégie d'accès au marché de l'UE s'occupe efficacement des restrictions sur le commerce et les investissements sur les marchés tiers et qu'elle surveille correctement la mise en œuvre des accords bilatéraux existants, tout en mettant en place des instruments de défense commerciale fiables, efficaces et à jour pour lutter contre les pratiques commerciales déloyales des pays tiers.

Chapitre 6 S'appuyer sur les progrès accomplis pour poursuivre l'amélioration de l'UEM

Évaluation des fédérations membres de BUSINESSEUROPE sur les efforts des états membres à mettre en œuvre les recommandations



Source: BUSINESSEUROPE survey of Member Federations

Le PIB de la zone euro pourrait être jusqu'à 6 % plus haut après dix ans si les états membres adoptaient des réformes visant à réduire de moitié l'écart vis-à-vis des trois états membres les plus performants. Une croissance plus forte est nécessaire pour garantir une consolidation budgétaire durable et créer des emplois. Cependant, dans le même temps, la croissance ne se développera pas tant que les entreprises et les consommateurs n'auront pas confiance dans la viabilité des finances publiques. L'assainissement budgétaire et les réformes visant à soutenir la croissance des réformes fiscales doivent aller de pair.

L'Union européenne devra intensifier les réformes structurelles et mieux mettre en œuvre les recommandations spécifiques à chaque pays qui font des progrès vers le renforcement de l'Union économique et monétaire. Les objectifs de réformes de la Commission et du Conseil portent généralement sur les bonnes questions. Néanmoins, seules 23 % des 150 recommandations sont correctement appliquées. Le développement de relations contractuelles et les mécanismes de solidarité associés ont le potentiel de renforcer le rôle de l'UE en encourageant les réformes nécessaires et l'assainissement budgétaire, à condition qu'ils soient liés à la mise en œuvre des réformes et ne conduisent pas à une augmentation de la charge fiscale globale dans la zone euro. Pour être efficaces, les fonds versés par le biais des mécanismes de solidarité de l'UEM doivent être ciblés, temporaires et assortis de conditions à la mise en œuvre des réformes.

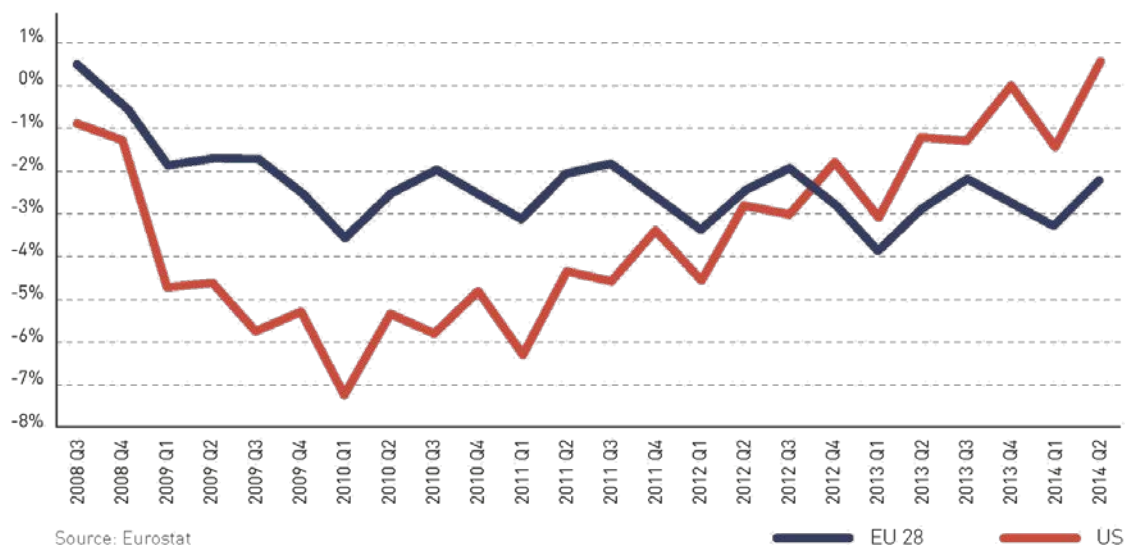
L'Union européenne devra renforcer la stabilité macro-économique et financière. Le pacte de stabilité et de croissance devra être pleinement respecté, à l'aide des règles de flexibilité en vigueur pour mettre en place des réformes structurelles audacieuses. Les efforts budgétaires ont trop misé sur les augmentations d'impôts dans de nombreux états membres. L'accent doit être maintenant mis de façon intelligente sur la réduction des dépenses publiques et les investissements doivent devenir la priorité.

L'Union européenne devra optimiser l'utilisation des fonds de l'UE pour la compétitivité, la croissance et l'emploi lors de la mise en œuvre du cadre financier pluriannuel adopté. La révision en cours de la stratégie Europe 2020 et la révision à mi-parcours du budget de l'UE en 2016 doivent être toutes les deux utilisées pour que l'UE se concentre encore davantage sur l'amélioration de la compétitivité, la croissance et l'emploi.

L'Union européenne devra veiller à ce que les mesures fiscales de l'UE ne nuisent pas à la compétitivité et qu'elles éliminent les initiatives nocives, telles que la taxe sur les transactions financières. L'UE devra faire avancer ses propositions pour une assiette commune consolidée pour l'impôt sur les sociétés (ACCIS) à condition qu'elle soit volontaire et qu'elle respecte pleinement les compétences nationales sur les taux d'imposition des sociétés.

Chapitre 7 Moderniser le marché du travail, l'éducation et la protection sociale pour créer plus d'emplois

Évolution de l'emploi en UE et aux États-Unis 2008-2014



L'Europe compte pour 40 % des dépenses publiques globales avec seulement 7 % de la population mondiale et 20 % du PIB mondial. Pourtant, elle n'a pas encore regagné les niveaux d'emploi d'avant la crise, contrairement aux États-Unis. La pauvreté est en hausse et de nombreux pays européens souffrent d'un fort taux de chômage chronique tout en ayant des offres d'emploi non satisfaites. Les systèmes sociaux que nous avons construits sont sous pression et doivent être modernisés. Le seul moyen viable d'éradiquer la pauvreté, de réduire le chômage et d'assurer la viabilité des régimes de retraite est de mener les réformes nécessaires sur le marché du travail, l'éducation et la protection sociale afin de créer un cercle vertueux associant l'amélioration de la compétitivité, une croissance plus élevée et la création d'emplois plus nombreux.

L'Union européenne devra faciliter la création d'emplois. La responsabilité principale de la réforme des marchés du travail incombe aux états membres. Les principaux défis consistent à éliminer les contraintes juridiques ou administratives inutiles pour le recrutement, à s'attaquer aux causes des coûts totaux du travail excessivement élevés en raison de taxes et prélèvements sur le travail, et à adopter une approche positive aux organisations flexibles du travail, qui sont un tremplin vers l'emploi pour beaucoup de nouveaux entrants sur le marché du travail. L'Union européenne doit s'assurer que les États membres respectent leur engagement et mettent en œuvre les recommandations spécifiques à chaque pays, en utilisant les instruments du semestre européen. En outre, l'Union européenne doit éviter de proposer toute nouvelle législation de l'UE qui porterait atteinte à la création d'emplois et elle doit supprimer les exigences trop lourdes de la législation européenne existante. Par exemple, la directive sur le temps de travail doit tenir compte de la nature spécifique des temps de garde et éviter d'imposer des contraintes supplémentaires qui entravent la capacité des entreprises à adapter le temps de travail au cycle économique.

L'Union européenne devra moderniser l'éducation et la formation au moyen d'établissements d'enseignement général qui fonctionnent bien, d'un apprentissage de très bonne qualité, de formations hors ou en entreprise efficaces pour aider les employés à mettre à niveau leurs compétences tout au long de leur vie professionnelle en fonction des besoins du marché du travail. L'UE devra promouvoir une utilisation plus efficace des

ressources publiques et privées consacrées à l'éducation, encourager l'esprit d'entreprise dès les premiers stades de l'éducation, développer une stratégie européenne cohérente en matière d'apprentissage numérique et s'assurer que les outils de transparence et de reconnaissance des qualifications au niveau de l'UE mettent davantage l'accent sur l'amélioration des acquis pédagogiques à tous les niveaux de l'éducation et de la formation.

L'Union européenne devra augmenter la mobilité à la fois dans les états membres et à travers les frontières nationales, en appliquant pleinement la directive sur le détachement des travailleurs qui n'a pas besoin d'être révisée car une nouvelle directive d'application vient d'être adoptée, ainsi que le règlement 883/04 sur la coordination des systèmes de sécurité sociale nationaux. En outre, l'Union européenne devra promouvoir l'apprentissage des langues étrangères et continuer à développer le réseau européen d'emplois EURES.

L'Union européenne devra améliorer la viabilité des systèmes de retraites à l'aide de la méthode ouverte de coordination et en s'appuyant sur les instruments existants de l'UE pour surveiller les progrès réalisés dans la lutte contre les sources potentielles de déséquilibres macro-économiques ayant des effets nocifs dans l'Union européenne. L'UE devra également veiller à ce que la révision en cours de la directive sur les institutions de retraite professionnelle (IRP) prenne en charge le développement du marché intérieur sans compromettre le financement rentable des retraites professionnelles par les employeurs.

L'Union européenne devra respecter l'autonomie du dialogue social et éviter les initiatives qui interfèrent avec les compétences nationales de négociation ou des propositions remettant en cause les accords négociés par les partenaires sociaux au niveau de l'UE. À titre d'exemple, l'étude actuelle de la Commission sur l'accord sur le harcèlement et la violence au travail doit respecter la responsabilité des partenaires sociaux à la mise en œuvre des accords.

L'Union européenne devra récompenser la responsabilité sociale des entreprises en laissant la place nécessaire aux initiatives volontaires allant au-delà des obligations légales et contractuelles qui sont un laboratoire essentiel pour l'innovation sociale plutôt que de chercher à imposer des normes et des solutions universelles. Dans sa future stratégie en matière de RSE, l'UE devra prendre des mesures claires pour s'écarter d'une approche négative axée sur la conformité et s'engager comme partenaire du monde de l'entreprise.

L'Union européenne devra développer une approche crédible en matière d'immigration en tenant compte des besoins du marché du travail dans un contexte de vieillissement démographique rapide et concilier les avantages d'une main-d'œuvre diversifiée avec les aspirations légitimes à sécuriser les frontières de l'Europe et à lutter contre l'immigration irrégulière.

Chapitre 8 Améliorer l'accès au financement pour soutenir la reprise

Évolution des taux débiteurs des banques pour les PME, zone euro



Source: BUSINESSEUROPE based on ECB data

L'accès au financement est vital pour les entreprises, la croissance et la création d'emplois. Les coûts d'emprunt varient considérablement à travers l'Europe. Les petites entreprises sans garantie bancaire doivent payer des taux nettement plus élevés ou n'ont pas accès au crédit. Une petite entreprise à la recherche d'un prêt à un an devra généralement payer un peu plus de 2 % en Allemagne, en Belgique ou en Autriche alors qu'une entreprise comparable paiera 5 % en Espagne, plus de 6 % au Portugal, si la demande de prêt est acceptée et beaucoup plus en Grèce. Cela retarde la reprise et nécessite une action urgente.

L'Union européenne devra mettre en œuvre d'urgence l'union bancaire afin de réduire la fragmentation financière et accroître l'accessibilité au financement des entreprises à travers l'Europe. Suite à la conclusion de l'examen de la qualité des actifs de la BCE/ABE et des tests de résistance, nous espérons voir un système bancaire européen bien capitalisé qui, soutenu par des mécanismes de surveillance et de résolution uniques, propose des prêts abordables aux entreprises de l'UE et ne représente plus une source d'instabilité pour les finances publiques. Pour s'assurer que le risque d'aléa moral est réduit au minimum et qu'il existe des limites strictes à l'utilisation du capital, le renflouement interne doit toujours être la principale source de financement. Reconnaisant l'importance des dépôts garantis crédibles qui tiennent compte de la question du risque moral, les entreprises européennes se félicitent de la proposition actuelle sur la garantie des dépôts dans l'Europe des 28.

L'Union européenne devra veiller à ce que la réglementation prudentielle des services financiers trouve un juste milieu entre le renforcement de la stabilité financière et l'assurance que les entreprises auront accès à un financement abordable. Cela implique la surveillance étroite des effets du règlement sur les exigences de fonds propres sur l'accessibilité financière et l'évaluation correcte des effets potentiels sur le prêt des règles de liquidité à venir ainsi que les règles régissant les compagnies d'assurance et les caisses de retraite.

L'Union européenne devra construire une véritable Union du marché des capitaux en développant des sources complémentaires de financement à l'emprunt bancaire, qui est

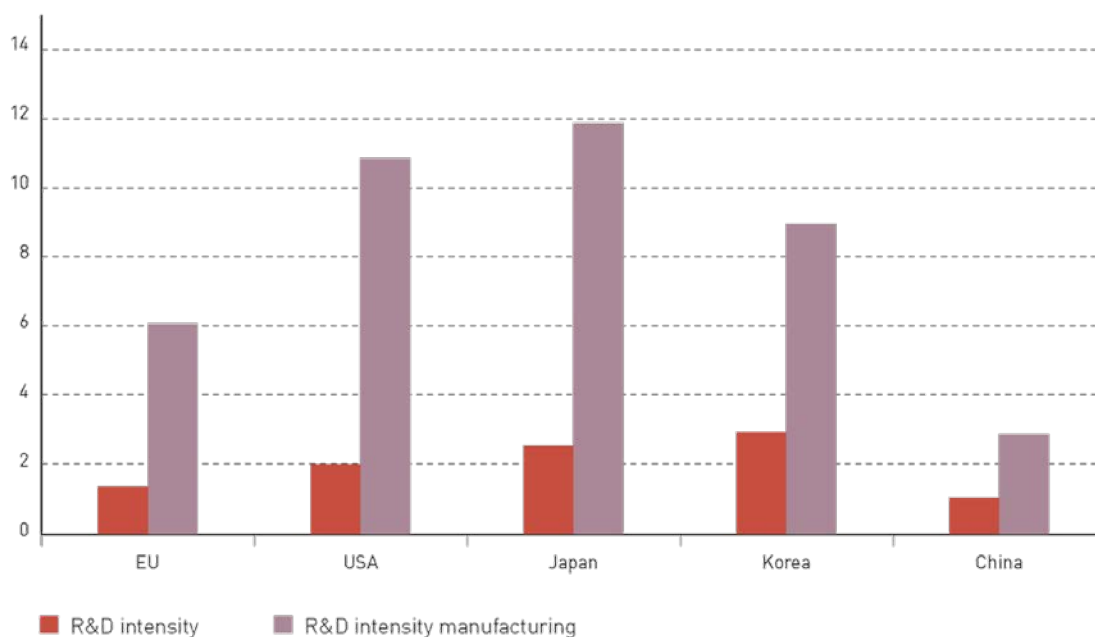
actuellement 3 fois plus élevé dans l'UE qu'aux États-Unis, et encourager le capital-risque, le capital privé et les émissions d'obligations plus petites (notamment par le biais du financement participatif dûment réglementé), et rétablir la confiance dans la titrisation au sein d'un environnement bien réglementé.

L'Union européenne devra encourager les systèmes fiscaux qui favorisent les investissements à long terme et retirer les propositions nocives, telles que les prélèvements sur les transactions financières car cela pourrait conduire à une baisse de 2 % de l'investissement des entreprises.

L'Union européenne devra veiller à ce que les fonds publics stimulent l'investissement privé et optimiser l'utilisation des fonds de l'UE lors de la mise en œuvre du cadre financier pluriannuel pour 2014-2020, en faisant avancer les projets de la Banque européenne d'investissement tels que les obligations liées à des projets européens et l'amélioration des synergies entre les banques européennes publiques de développement, en s'assurant que le crédit atteigne effectivement l'économie réelle.

Chapitre 9 Reprendre le leadership en matière d'innovation

Intensité de la recherche et développement (dépenses de R&D en % de VA)



Source: IW Consult GmbH

La prospérité de l'Europe repose sur des produits et services à haute valeur ajoutée. Elle dépend en grande partie de notre capacité d'innovation. Un prix Nobel de sciences sur deux récompense un Européen, mais seulement 27,5 % de l'ensemble des demandes de brevets proviennent d'entreprises européennes, et l'Europe ne produit que 15,9 % de toutes les exportations de produits de haute technologie. Si nous créons les conditions pour investir davantage dans l'innovation et si nous remplaçons l'approche purement quantitative par une approche plus qualitative de l'innovation, nous pourrions regagner le terrain perdu.

L'Union européenne devra construire une véritable culture de l'innovation en encourageant les prises de risque raisonnables plutôt qu'en privilégiant le principe de précaution. Pour ce faire, elle doit s'assurer que sa mise en pratique se fonde sur des preuves scientifiques solides, est en adéquation avec un « principe de l'innovation », qui vise à une évaluation approfondie de l'impact des initiatives sur l'innovation et qu'elle s'accorde avec l'éducation pour combler le déficit des compétences et augmenter le nombre d'étudiants en sciences et en technologie.

L'Union européenne devra maintenir et renforcer le rôle du conseiller scientifique en chef de la Commission européenne avec des ressources adéquates et un mandat clairement défini. Ce conseiller assurera un rôle plus important pour soutenir les preuves scientifiques et technologiques dans le processus politique, et il tiendra également compte des incidences sur l'innovation des processus politiques.

L'Union européenne devra soutenir une collaboration plus étroite entre l'industrie, les universités et les instituts de recherche publics grâce aux réseaux et aux pôles d'innovation, afin de mettre en commun des compétences, du savoir-faire et du financement pour la commercialisation des innovations dans une phase pré-compétitive et accroître les effets d'entraînement positifs entre les leaders (entreprises hautement innovantes et

internationalisés) et les autres entreprises avec des performances d'innovation plus faibles par l'intégration dans des chaînes de valeur mondiales.

L'Union européenne devra mettre en place un cadre global et propice à la propriété intellectuelle qui répond au défi d'accélérer les avancées technologiques ainsi qu'à la vision stratégique des décideurs politiques de l'UE, notamment le brevet unitaire, la directive sur les secrets commerciaux, le futur système de la marque et les clauses de protection de la propriété intellectuelle adéquates dans les accords commerciaux internationaux. Ce cadre doit protéger les droits de propriété intellectuelle tout en garantissant l'innovation, les nouveaux modèles commerciaux et la croissance économique, de façon que les entreprises ne subissent pas la paperasserie et les abus de bureaucratie.

L'Union européenne devra s'assurer que l'écart entre la recherche et le déploiement commercial des nouveaux produits et services est comblé et soutenu par un financement adéquat et un environnement réglementaire approprié. Les modèles novateurs sont un élément clé de l'avenir de la recherche et de la politique de l'innovation et devront se concentrer sur des activités proches du marché, ce qui peut aider à la commercialisation des produits. La question du financement est cruciale non seulement pour stimuler les investissements, mais aussi pour améliorer l'efficacité et la qualité des dépenses.

L'Union européenne devra optimiser l'utilisation des fonds européens existants en matière d'innovation en tirant pleinement parti d'Horizon 2020, des initiatives technologiques conjointes et en renforçant les instruments de capital-risque et d'autres mécanismes de partage des risques du groupe BEI pour permettre l'accès au financement des entreprises de toutes tailles.

Les entreprises européennes comptent sur les nouveaux dirigeants européens pour adopter et mettre en œuvre rapidement les mesures nécessaires à améliorer la compétitivité. Se concentrer sur la compétitivité est la seule façon d'accroître les investissements, la croissance et l'emploi en Europe et répond aux aspirations des citoyens pour une meilleure Europe.